

PLAN DE RIGUEUR : Coup de rabot sur les ressources des familles

Après la réduction du train de vie de l'Etat, ce sont les familles qui sont les premières visées par les économies annoncées par le Ministre du budget ce matin.

Dans le livre vert pour l'autonomie des jeunes, publié il y a moins d'un an, le coût du logement des étudiants était souligné comme un problème majeur. Aujourd'hui, le gouvernement entend forcer les parents à choisir entre demi part fiscale et Aide Personnalisée au Logement (APL), réduisant encore leur marge de manœuvre pour soutenir leurs enfants à poursuivre leurs études.

L'UNAF s'insurge : ce n'est pas l'allocation logement qui fait l'autonomie financière des jeunes. Pour poursuivre leurs études, les enfants peuvent avoir besoin d'être logés en dehors du logement familial, cependant ils restent à la charge complète de leurs parents. Cette mesure est donc injuste !

Ce sont les familles issues de classes moyennes qui subiraient le plus violemment cette mesure. Elles peinent déjà à supporter financièrement les études de leurs enfants, cette mesure fiscale rendrait les études encore plus onéreuses, voire impossibles.

C'est pendant les études supérieures qu'un enfant est le plus coûteux pour sa famille. L'UNAF s'élève contre cette sanction financière des familles au moment où elles en ont le plus besoin.

Autre mesure annoncée : la remise en cause partielle des aides pour l'emploi d'un salarié à domicile. L'UNAF rappelle que de nombreuses familles sont obligées de recourir à une garde d'enfant à domicile faute d'autres modes de garde disponibles. Cette mesure qui alourdit la charge pour garde d'enfants est en contradiction avec l'objectif d'aider les familles à accueillir la naissance d'un enfant tout en conservant une vie professionnelle.

Enfin, l'UNAF juge particulièrement regrettable que les personnes handicapées soient également visées par ces premières mesures.

L'Union Nationale des Associations Familiales est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique.

28 Place Saint Georges - 75009 PARIS - www.unaf.fr

CONTACT PRESSE : LAURE MONDET 01 49 95 36 05